

APPEL À COMMUNICATIONS AFFICHÉES (POSTERS)

En complément des conférences, une session de communications affichées (posters) est prévue pour que doctorants et jeunes chercheurs puissent présenter leur travail dans le domaine de la recherche sur le développement et ses troubles, et plus particulièrement les troubles du spectre de l'autisme. La proposition de poster doit rendre compte d'une étude pour laquelle la procédure complète de recherche a été conduite, c'est-à-dire que des données ont été recueillies, traitées et interprétées, permettant ainsi de répondre à des hypothèses et de dégager des conclusions et perspectives. Ne seront retenues ni les propositions de comptes rendus de recherche partielle, ni les recherches qui débutent et qui ne permettent pas l'exposé de résultats, ni les présentations de situations ou expériences isolées.

Les propositions seront examinées par le Comité Scientifique de sélection. Pour que votre proposition soit recevable, merci de suivre les consignes suivantes :

Votre proposition de communication affichée sera présentée en français, en un seul document attaché, au format .doc, nommé comme suit avec vos nom et prénom : posterarapi2019-nom-prénom.doc. Ce fichier paginé regroupera obligatoirement :

En page 1 :

- Le **titre** précis de la communication et les auteurs (noms, prénoms).
- Le **résumé** de la communication (500 mots - police Times 12 – interligne simple) et **5 mots-clés**. Ce résumé fera mention du contexte théorique, de la question traitée, de la méthode mise en œuvre (matériel, participants, procédure de recherche...), d'une synthèse des résultats obtenus et de la conclusion.

En page 2 :

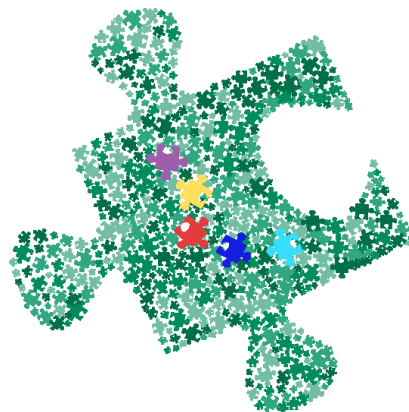
- Pour l'auteur qui présentera le poster : **nom, prénom, statut/fonction, et coordonnées** (adresse, téléphone, e-mail), le **cadre dans lequel s'inscrit le travail** (mémoire, thèse, recherche post-doctorale... sous la direction de...).

En page 3-4 :

- un court **C.V.**
- **une déclaration ou non de conflits d'intérêts** à télécharger sur le site de l'arapi (onglet formation, rubrique Université d'automne).

Cette proposition sera envoyée par e-mail avec comme objet « poster UA 2019 » à posters.ua2019@arapi-autisme.fr pour le **31 mai 2019** dernier délai.

Vous serez informé début juillet 2019 si votre proposition a été retenue.



Attention :
la session de présentation des posters
aura lieu le mercredi 9 octobre
de 17h à 19h
(présence obligatoire).

Si, en tant que jeune chercheur vous avez besoin d'une aide pour contribuer aux frais qu'implique votre participation à ces journées, merci de joindre une lettre qui détaille votre situation et justifie votre demande. Il est à noter que l'aide financière que peut offrir l'arapi porte sur l'inscription à l'ensemble de l'Université d'automne, l'hébergement et la restauration sur place. Le comité de sélection étudiera votre dossier. La décision vous sera donnée en même temps que la réponse à votre proposition de communication affichée.

Publication :

Le résumé du poster paraîtra dans le livret remis aux participants de l'Université d'automne. Si vous le souhaitez, un texte issu de cette communication affichée pourra être proposé pour publication dans le Bulletin scientifique de l'arapi. Ce texte devra être soumis au comité éditorial.